

Pour publication immédiate

LE PROGRAMME RECHERCHE EN MILIEU COLLÉGIAL DU FRQ – SECTEUR SANTÉ

Montréal, le 28 août 2024. — L'Association pour la recherche au collégial (ARC), grâce à sa précieuse collaboration avec le [Fonds de recherche du Québec](#) (FRQ), tiendra par Internet, le mardi 17 septembre, de 10 h à 12 h 00 (heure de Montréal), une nouvelle séance d'information intitulée [Le programme Recherche en milieu collégial du Fonds de recherche du Québec – secteur Santé](#). Les cégeps, collèges privés subventionnés et écoles gouvernementales sont invités à promouvoir l'activité auprès des personnes concernées.

Par son programme [Recherche en milieu collégial – soutien à des projets en équipe](#), le Fonds de recherche du Québec (FRQ) – secteur Santé souhaite valoriser le travail en équipe collégiale ou interordre, et offrir une mesure inclusive en rendant possibles, entre autres, la participation des chercheuses et chercheurs de centres collégiaux de transfert de technologie aux projets. L'aide financière a comme but la réalisation d'un projet par une équipe qui comprend minimalement deux personnes; le montant maximal de la subvention est fixé à 55 000 \$ par année pour une durée maximale de trois ans. Le nombre d'octrois visé pour l'année 2025-2026 est un minimum de deux. Les personnes qui désirent soumettre une pré-demande doivent obligatoirement la transmettre par le [portfolio électronique](#) du FRQ au plus tard le 13 novembre 2024, 16 h. Quant à la séance d'information offerte par l'ARC avec la collaboration du FRQ, elle traitera des objectifs, des conditions d'admissibilité ainsi que des règles du programme. Les ressources disponibles y seront décrites. Il y sera question aussi des qualités d'une demande de subvention bien préparée ainsi que des erreurs à éviter. Le chercheur Luc Laberge sera présent pour rendre compte de son expérience. Finalement, la dernière demi-heure de la séance permettra aux personnes intéressées de discuter du projet qu'elles souhaitent réaliser afin de favoriser le réseautage, voire la collaboration.

De manière à rendre cette activité d'information accessible au plus grand nombre, la séance est offerte en ligne. De plus, il sera possible de discuter en anglais comme en français avec les personnes-ressources. Celles et ceux qui désirent s'inscrire à cette séance sont priés de remplir le formulaire <https://forms.gle/JJjgCdvryggZqQnP9>. Toute [contribution institutionnelle versée à l'ARC](#) permet aux personnes en provenance des établissements concernés de participer sans frais à l'activité. Pour les autres, des frais sont exigibles selon la [grille de tarification pour les individus](#).

* * *

Nouveaux projets financés en 2024-2025 dans le cadre du plus récent concours du programme Recherches en milieu collégial du Fonds de recherche du Québec – secteur Santé :

- **Luc Laberge**, *Évaluation de l'efficacité d'interventions visant à améliorer le sommeil et la participation sociale dans la dystrophie myotonique de type 1* (cégep de Jonquière)
- **Jean-Philippe Rocheleau**, *PraTIQUE et accompagnement : structurer l'action pour prévenir les maladies transmises par les tiques* (cégep de Saint-Hyacinthe)
- **Félix-Antoine Simard-Bérubé**, *Criblage de molécules à intérêt pharmaceutique, issues de la fermentation à partir de champignons marins isolés du fleuve Saint-Laurent, dans le traitement de la dépendance aux opioïdes* (cégep de La Pocatière)

* * *

Fondée en 1988, l'Association pour la recherche au collégial a pour mission de promouvoir la recherche collégiale par des activités de représentation et de valorisation ainsi que des services à la collectivité, et ce, auprès de tous les individus ou groupes concernés.

— 30 —

Source : Lynn Lapostolle, directrice générale
514 299-9568 | lynn.lapostolle@cvm.qc.ca